



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

marine

Question écrite n° 74956

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de la défense sur l'engagement du groupe aéronaval dans des opérations militaires. Dans le cadre de la lutte contre l'État islamique, le groupe aéronaval a été engagé dans le golfe persique et des opérations aériennes ont été menées par les équipages de l'aéronavale. L'intervention du groupe renforce le dispositif militaire déjà engagé sur cette zone, notamment depuis la base aérienne d'Abu Dhabi. Afin d'évaluer la pertinence de ce renforcement, il lui demande de préciser le surcoût OPEX hebdomadaire engendré par l'engagement du groupe aéronaval dans les opérations contre l'État islamique.

Texte de la réponse

Au cours du premier semestre 2015, le groupe aéronaval (GAN), composé du porte-avions Charles de Gaulle et de son groupe aérien embarqué, d'une frégate de défense aérienne, d'un pétrolier ravitailleur, d'un sous-marin nucléaire d'attaque et d'une frégate anti-sous-marine britannique, a été engagé durant huit semaines dans l'opération Chammal menée en soutien des forces armées irakiennes contre le groupe terroriste Daech. Au-delà de l'intérêt opérationnel majeur qu'a constitué la participation d'un bâtiment de la Royal navy au groupe d'escorte du porte-avions, cette coopération a également permis de réduire le surcoût lié au déploiement du GAN. Dans ce contexte, les surcoûts associés à l'engagement du GAN durant ces huit semaines ont été évalués à 24,6 M€, hors munitions, auxquels se sont ajoutés 11 M€ au titre des dépenses de personnel (soit un montant hebdomadaire moyen d'environ 4,5 M€), directement imputés au budget opérationnel de programme « Opérations extérieures ». Au cours de cette période, le coût des munitions consommées s'est élevé à près de 8 M€. La consommation des munitions étant davantage liée à l'intensité ponctuelle des frappes effectuées qu'à la durée totale de l'opération, la prise en compte de cette somme dans le calcul des surcoûts hebdomadaires moyens n'apparaît pas pertinente. Afin d'appréhender justement l'ensemble de ces données chiffrées, il convient par ailleurs de prendre en considération les économies qu'a pu engendrer le déploiement sur zone du GAN. La présence du porte-avions a en effet facilité la mise en oeuvre d'avions de combat stationnant à une courte distance du théâtre d'opérations. Elle a de plus permis d'éviter les dépenses alternatives correspondant à l'acheminement, à l'installation, au fonctionnement et au retrait d'un détachement au sol intervenant à partir d'une infrastructure nouvelle ou d'une base étrangère. Enfin, les capacités du GAN dans les domaines stratégiques que constituent la collecte et l'analyse du renseignement de théâtre ont pu être exploitées sans engager de dépenses spécifiques supplémentaires pendant ces huit semaines.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74956

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense
Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2015](#), page 1421

Réponse publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5236